

PRESTOCUTÉ PYRÉNÉES - ORIENTALES

2.5 MAI 2016 COURRIER

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale Des Pyrénées-Orientales

PROCES VERBAL DE LA DELIBERATION DU JURY D'ADMISSIBILITE DU 24 MAI 2016

TECHNICIEN TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE - SESSION 2016 CONCOURS -Spécialité « Espaces verts et naturels »

Objet: Procès Verbal du jury d'admissibilité des concours externe, interne et troisième concours de Technicien Territorial Principal de 2ème Classe Spécialité Espaces Verts et Naturels Session 2016, organisé par le Centre de Gestion des Pyrénées-Orientales, conjointement avec les Centres de Gestion de l'Aude, du Gard, de l'Hérault, de la Dordogne, de la Gironde, des Pyrénées Atlantiques, de l'Aveyron, du Lot, de la Charente, de la Charente-Maritime et de la Vienne.

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Orientales,

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

VU la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique Territoriale;

VU le décret n°2013-593 du 05 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale;

VU le décret n°2010-1357 du 09 novembre 2010 portant statut particulier du cadre d'emplois des techniciens territoriaux;

VU le décret n°2010-1361 du 09 novembre 2010 fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des techniciens territoriaux ;

VU le décret n°2010-329 du 22 mars 2010 portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de catégorie B de la fonction publique territoriale ;

VU l'arrêté du 15 juillet 2011 fixant le programme des épreuves des concours et des examens professionnels pour l'accès au grade de technicien, technicien principal de 2ème classe et technicien principal de 1ère classe du cadre d'emplois des techniciens territoriaux.

VU l'arrêté du 30 juin 2015 portant ouverture des concours externe, interne et troisième concours de Technicien Territorial Principal de 2ème Classe - Spécialité « Espaces Verts et Naturels » - Session 2016, organisés par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Orientales, conjointement avec les Centres de Gestion de l'Aude, du Gard, de l'Hérault, de la Dordogne, de la Gironde, des Pyrénées Atlantiques, de l'Aveyron, du Lot, de la Charente, de la Charente-Maritime et de la Vienne ;

VU l'arrêté du 08 mars 2016 fixant la liste des candidats autorisés à prendre part aux épreuves écrites des Concours Externe, Interne et Troisième Concours de Technicien Territorial Principal de 2ème Classe – Spécialité « Espaces Verts et Naturels » - Session 2016, organisés par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Orientales, conjointement avec les Centres de Gestion de l'Aude, du Gard, de l'Hérault, de la Dordogne, de la Gironde, des Pyrénées Atlantiques, de l'Aveyron, du Lot, de la Charente, de la Charente-Maritime et de la Vienne;

VU l'arrêté du 08 avril 2016 modifiant l'arrêté du 08 mars 2016 fixant la liste des candidats autorisés à prendre part aux épreuves écrites des Concours Externe, Interne et Troisième Concours de Technicien Territorial Principal de 2ème Classe – Spécialité « Espaces Verts et Naturels » - Session 2016, organisé par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Orientales, en partenariat avec les Centres de Gestion de l'Aude, du Gard, de l'Hérault, de la Dordogne, de la Gironde, des Pyrénées Atlantiques, de l'Aveyron, du Lot, de la Charente, de la Charente-Maritime et de la Vienne ;

VU l'arrêté du 06 avril 2016 portant nomination des membres du jury des concours externe, interne et troisième concours de Technicien Territorial Principal de 2ème Classe - Spécialité « Espaces Verts et Naturels » - Session 2016, organisés par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Orientales, conjointement avec les Centres de Gestion de l'Aude, du Gard, de l'Hérault, de la Dordogne, de la Gironde, des Pyrénées Atlantiques, de l'Aveyron, du Lot, de la Charente, de la Charente-Maritime et de la Vienne;

VU l'arrêté du 20 avril 2016, désignant les correcteurs et/ou examinateurs aux concours externe, interne et troisième concours de Technicien Territorial Principal de 2ème Classe Spécialité Espaces Verts et Naturels Session 2016, organisé par le Centre de Gestion des Pyrénées-Orientales, conjointement avec les Centres de Gestion de l'Aude, du Gard, de l'Hérault, de la Dordogne, de la Gironde, des Pyrénées Atlantiques, de l'Aveyron, du Lot, de la Charente, de la Charente-Maritime et de la Vienne;

CONSIDERANT le nombre de candidats admis à concourir, **CONSIDERANT** le déroulement des épreuves écrites comme suit :

Concours	Nombre de postes	Admis à concourir	Présents	Lieu de déroulement des épreuves	
Externe	30	172	106		
Interne	13	90	52	Halle des Sports	
3ème Voie	2	8	5	42 Avenue François CASSAGNI 66430 BOMPAS	
TOTAL	45	270	163		

CONSIDERANT que 4 copies (3 en externe et 1 en 3ème Voie) présentent un signe distinctif relevé par les correcteurs; que lesdites copies ont été soumises à l'appréciation souveraine des membres du Jury afin d'en décider,

CONSIDERANT que les consignes pouvant conduire à l'annulation de la copie sont portées sans équivoque sur la 1ère page du sujet avec la mention « à lire attentivement avant de traiter le sujet » et, plus particulièrement : « Aucune référence (nom de collectivité, nom de personne …) autres que celles figurant le cas échéant sur le sujet ou dans le dossier ne doit apparaître dans votre copie »,

CONSIDERANT que l'ensemble de ces consignes précises ont également été rappelées oralement avant le démarrage des épreuves,

CONSIDERANT que le non-respect de ces règles peut entraîner l'annulation de la copie par le jury,

CONSIDERANT l'ensemble des notes octroyées par l'ensemble des correcteurs,

CONSIDERANT que toute note inférieure à 5 sur 20 à l'une des épreuves d'admissibilité entraîne l'élimination du candidat,

Ce jour, les membres du jury décident :

- d'annuler, à la majorité, 4 copies pour rupture d'anonymat
- d'arrêter, à la majorité, les seuils d'admissibilité par concours comme suit :

Concours	Seuil d'admissibilité (Moyenne/20)	Nombre de candidats admissibles
Externe	10.00 / 20.00	40
Interne	09.75 / 20.00	27
3ème Voie	09.50 / 20.00	02

En qualité d'Elus locaux : Présidente du jury, Me BELTRAN-CHARRE Gislène M. Denis FOURCADE, Me Ginette MORAL, Maire-Adjoint. Maire-Adjoint. Maire. En qualité de Fonctionnaires : Me Jeannine POUS, M. Olivier BATLLE, Me Katia VIDAL, Représentant de la catégorie B Attaché Principal. Représentante CNFPT. (tirage au sort). En qualité de Personnes Qualifiés : Me Laure OLIVE, M. Gérard PUJOL, M. Stéphane POURÉ, Directeur Général Directrice Générale Adjointe Directeur Général des Services Techniques. des Services Techniques. des Services Techniques. PREFECTURE PYRÉNÉES - ORIENTALES

TECHNICIEN TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2ème CLASSE - Session 2016 Spécialité "Espaces Verts et Naturels" CONCOURS EXTERNE, INTERNE et de 3ème VOIE

LISTE DES CANDIDATS DECLARES ADMISSIBLES PAR LE JURY DU 24 MAI 2016

N° de Dossier	type	Titre	Nom	Nom Prénom	
22184	Externe	Monsieur	AUDEBAUD	Benjamin	26/12/1989
22100	Externe	Monsieur	BAHEU	Benoit	02/07/1991
22265	Externe	Madame	BEAUVALLET	Marion	04/03/1984
22444	Externe	Monsieur	BERGE	Fabien	28/02/1984
22119	Externe	Monsieur	BILLY	Cedric	20/05/1984
22343	Externe	Mademoiselle	BLANC	Julie	22/07/1983
22266	Externe	Mademoiselle	BOULET	Delphine	28/12/1988
22370	Externe	Madame	BOULMIER	Céline	11/03/1983
22329	Externe	Mademoiselle	BOURGES	Camille	17/07/1986
22402	Externe	Monsieur	BUTET-DELAVAUD	Jean-Christophe	26/12/1974
22236	Externe	Mademoiselle	CARRASCO	Sarah	05/10/1991
21925	Externe	Monsieur	COGNY	Stephane	11/07/1974
22347	Externe	Mademoiselle	CORET	Laetitia	13/07/1986
22396	Externe	Madame	CORRE	Carine	11/08/1981
22005	Externe	Mademoiselle	DARTENCET	Carole	23/02/1979
22338	Externe	Mademoiselle	DUHAYON	Clothilde	17/08/1988
22342	Externe	Mademoiselle	FORISSIER	Marie	18/11/1983
22235	Externe	Monsieur	GABRIEL	Guéric	13/07/1981
22113	Externe	Mademoiselle	GIBIER	Johanne	17/09/1969
22372	Externe	Madame	GRAS	Marie-Dominique	02/12/1971
22392	Externe	Mademoiselle	GUIRAUD	UD Kathleen	
22239	Externe	Mademoiselle	HUGUENARD Catherine		15/05/1979
22326	Externe	Monsieur	JARLETON Julien		21/06/1985
22331	Externe	Monsieur	JOURDAIN Francois		22/02/1976
22038	Externe	Monsieur	LE MONNIER	MONNIER Eric	
22321	Externe	Monsieur	LLORET	Philippe	13/05/1971
22379	Externe	Monsieur	LOEILLET	Pierre	31/10/1978
22340	Externe	Mademoiselle	MARET	Sophie	19/05/1978

TECHNICIEN TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2ème CLASSE - Session 2016 Spécialité "Espaces Verts et Naturels" CONCOURS EXTERNE, INTERNE et de 3ème VOIE LISTE DES CANDIDATS DECLARES ADMISSIBLES PAR LE JURY DU 24 MAI 2016

N° de Dossier	type	Titre Nom Préno	Nom	Prénom	Date de naissance
22249	Externe	Mademoiselle	MARIE	Albane	01/02/1985
21889	Externe	Monsieur	MENU	MENU Benoît	
22355	Externe	Mademoiselle	OLIVIER	Sarah	27/04/1986
21888	Externe	Madame	PESCAYRE	Laurie	30/12/1992
22246	Externe	Mademoiselle	REDON	Charlotte	23/02/1983
22315	Externe	Monsieur	RIOCHET	Wesley	04/12/1989
22391	Externe	Monsieur	RODRIGUES	Joan	19/06/1990
22039	Externe	Monsieur	ROUANNE	Xavier	30/04/1990
22327	Externe	Mademoiselle	SANDRE	Héloïse	18/04/1991
22036	Externe	Mademoiselle	SAVOY	Anna	20/06/1985
22079	Externe	Madame	SOWA-DOYEN	Julie	25/09/1987
22226	Externe	Madame	SUDRES	Marion	21/12/1988
22085	Interne	Madame	ARNOUX	Sandrine	01/11/1965
22084	Interne	Monsieur	AUER Yann		01/01/1984
22352	Interne	Monsieur	BAEZA	Jean Francois	23/04/1972
22447	Interne	Madame	BARTHE	Emilie	21/06/1979
22075	Interne	Mademoiselle	BELLANGER	Nathalie	01/04/1977
22221	Interne	Monsieur	BELLEZZA	Rémi	27/04/1988
22089	Interne	Monsieur	BERGES	Paul	28/11/1977
22322	Interne	Monsieur	BLAYA	Gilles	13/04/1967
22364	Interne	Monsieur	BOGGIANI	David	03/07/1973
22314	Interne	Monsieur	CRESPO Boris		24/04/1983
22371	Interne	Monsieur	DAGOT Justin		24/03/1983
22254	Interne	Mademoiselle	FORMICA Karine		26/10/1970
22261	Interne	Monsieur	FUSTER	FUSTER Jonathan	
22145	Interne	Monsieur	GARRIGOU Rémi		10/12/1985
22351	Interne	Monsieur	GUILLAUME	Frédéric	01/12/1976
22191	Interne	Monsieur	LAMUR Jacques		09/02/1963

TECHNICIEN TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2ème CLASSE - Session 2016 Spécialité "Espaces Verts et Naturels" CONCOURS EXTERNE, INTERNE et de 3ème VOIE LISTE DES CANDIDATS DECLARES ADMISSIBLES PAR LE JURY DU 24 MAI 2016

N° de Dossier	type	Titre	Nom	Prénom	Date de naissance
22446	Interne	Monsieur	LE MOIGNO	LE MOIGNO Grégory	
22348	Interne	Monsieur	MARCUZZO	Guillaume	01/05/1984
22106	Interne	Monsieur	MARHEIN	David	14/10/1974
22373	Interne	Monsieur	PEGOT	David	29/06/1973
22328	Interne	Monsieur	PINTAVY	Olivier	10/01/1978
22384	Interne	Monsieur	POUJADE	Sébastien	11/09/1980
22108	Interne	Mademoiselle	POUZET	Stephanie	16/09/1976
22305	Interne	Mademoiselle	STREHAIANO	Angelique	02/05/1980
22225	Interne	Mademoiselle	TISON	Carole	09/05/1973
22449	Interne	Mademoiselle	VERMANDERE	Anouk	12/01/1982
22105	Interne	Monsieur	WATELLE	Gauthier	22/07/1987
22317	3ème Voie	Monsieur	BAILLUS Brice		28/07/1984
22393	3ème Voie	Monsieur	VEYRET	Fabien	21/07/1978